



Close-up of police body camera

SÉCURITÉ

Prévention

Des caméras-piétons pour la Police municipale

Publié le 22 décembre 2020

Tous les policiers municipaux sont équipés de caméras-piétons. Ce dispositif permet aux agents de filmer l'intégralité d'une intervention en informant d'abord la personne du déclenchement de l'enregistrement. Le boîtier est fixé sur l'uniforme du policier et un voyant indique qu'un enregistrement est en cours. La caméra-piéton a un aspect dissuasif et apaise le climat en intervention. C'est un outil de protection des agents : les images filmées constituent, au moment de l'enquête et à l'audience, une preuve par excellence.



VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00